

Règlement des PRESTATIONS SOLO

Scène k-pop - Animasia 2022

GENERAL

- Dans le cadre du festival Animasia 2022, l'association Mandora organise, un temps réservé aux prestations solo de danse k-pop ouvert à toutes et tous.
- Le samedi 8 octobre de 16h45 à 17h15 et le dimanche 9 octobre 2022 de 15h30 à 16h - Parc des Expositions – Bordeaux Lac.

MODALITES

- Les prestations sont ouvertes aux spectateurs de tous les âges et sensibilités, les prestations des participants se doivent d'être « tout public ».
- Un nombre limité d'inscriptions seront accueillies. Ces limites peuvent être modifiées, sans préavis, par l'organisation du pôle Corée en fonction du planning général du festival.

MESURES SANITAIRES LIÉES À LA COVID-19

- Le masque n'est pas obligatoire dans l'enceinte du festival sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition pour tous au sein du festival.

PARTICIPATION

- La participation à ces prestations est gratuite.
- Une autorisation de droit à l'image ainsi qu'une autorisation parentale (pour les mineurs) sont obligatoires et doivent être remis à la personne en charge de la scène k-pop.
- La participation à cette activité est tributaire de la pré-inscription dûment réalisée sur le net.
- La pré-inscription aux prestations solo se compose du renvoi du formulaire d'inscription dûment rempli ainsi que de la bande-son respectant le temps maximum donné pour chaque solo.

- L'organisation se donne une semaine pour répondre à votre participation. Passé ce délai, si vous n'avez pas reçu de réponse, c'est que votre mail n'a jamais été reçu. N'hésitez pas à vous renseigner et renvoyer votre pré-inscription.
- Les pré-inscriptions sont à remplir avant le mercredi 5 octobre 2022, date limite pour participer.
- Un mail définitif vous sera envoyé quelques jours avant le festival avec toutes les informations définitives relatives au déroulement des prestations.
- Les personnes dont la pré-inscription sur le site aura été validée devront impérativement se présenter à la scène k-pop aux horaires indiqués dans les mails de briefing en amont du festival pour transformer leur pré-inscription en inscription.

COMPORTEMENT ET RESPECT

- Tout participant coupable de vandalisme, de vol, d'agression physique ou verbale, de comportements choquants ou du même ordre lors des prestations sera immédiatement exclu du festival de façon définitive.

TEMPS ET BANDE SON

- Durée de la prestation/bande-son: 1 minute 30 secondes minimum/3 minutes maximum
- Les participants dont les représentations seront accompagnées de fond sonore devront fournir le fichier audio au format MP3 uniquement.
- Les fichiers doivent être parfaitement identifiés (avec vos prénoms, noms).
- L'organisation cosplay se réserve le droit de refuser votre bande-son si celle-ci dépasse le temps défini ou si elle présente des passages inaudibles pour le spectateur (équilibre des sons).

SECURITE SUR SCENE

- Les participants ne doivent pas pratiquer de pyrotechnie, utiliser des substances salissantes et petits objets pouvant gêner les prestations suivantes (paillettes, confettis, ...), ne pas lancer d'objets dangereux ou lourds hors de scène.

- Aucune arme ne sera autorisée (armes réelles, rasoirs, couteaux, paintball ou assimilé). Les accessoires construits en carton, mousse ou autres matières plastiques non dangereuses seront acceptés.
- Toute arme considérée comme dangereuse et introduite dans l'enceinte du festival sera définitivement « confisquée ».
- Pour tout renseignement ou doute, ne pas hésiter à nous contacter par mail polecoree@mandora.fr

BRIEFING

- Un ordre de passage effectif des prestations (et soumis à modification si besoin) vous sera fourni par mail avant le festival.
- Après transformation de leur pré-inscription en inscription, les participants devront être présents à l'endroit indiqué par l'organisation de la scène k-pop, et ce à l'horaire précisé.
- Les participants absents, à l'heure et l'endroit indiqué, ne pourront se présenter sur scène.